Le boulevard Malesherbes, la rue Royale, la place de la Concorde et les Tuileries.

Une compagnie partira par le train de 2 heures 25.

L'armement des troupes

Des renseignements recueillis par l'agence Havas il résulte que les troupes d'infanterie devant partir du corps expéditionnaire de Madagascar seront pourvues d'un armement unique.

Les troupes régulières s'embarqueront avec leurs armes; les troupes indigènes trouveront les fusils à leur débarquement à Majunga.

Ajoutons que non seulement les troupes de la garde et de l'infanterie de marine, mais encore les troupes de recrutement indigènes seront toutes armées du fusil Lebel (modèle 1893).

En ce qui concerne les mulets nécessaires pour l'expédition, dans l'obligation où on n'est trouvé de ne prendre que des mulets jeunes, c'est-à-dire ayant de six à douze ans, on s'est d'abord procuré tous ceux qu'ont pu fournir l'Abyssinie et l'Algérie. On a en outre commis un train et à l'artillerie qui ont fourni 2200 mulets également faits et aptes aux fatigues.

Ces 1.100 mulets vont être, nombre pour nombre, et immédiatement remplacés dans les corps auxquels ils ont été empruntés; ce sera naturellement recours à l'élevage français.

Propagande socialiste en Algérie

Paris, 12 mars. — MM. Viviani et Millerand partiront demain pour l'Algérie. M. Jaurès ira les rejoindre fin mars.

Les affaires de chantage

Paris, 12 mars. — M. Doppfer poursuivant son instruction sur les tentatives de chantage contre la Cie Transatlantique a entendu aujourd'hui les anciens rédacteurs du *XIXe Siècle*.

Le Président de la République à Sathonay

Paris, 12 mars. — M. Félix Faure, lors de son voyage à Sathonay n'a pas voulu s'arrêter à Lyon par un sentiment de haute convenance que tout le monde approuve *sauf* quelques industriels lyonnais.

Il se rendra directement en voiture de la gare de Vaise au camp de Sathonay.

Grève dans les manufactures d'allumettes

Paris, 12 mars. — Les ouvriers et ouvrières des manufactures de Pantin et d'Aubervilliers, ainsi que le personnel des Magasins généraux de Paris se sont mis en grève.

Ils demandent une augmentation de salaire de 25 centimes.

Les ateliers de Pantin comptent 600 ouvrières, ceux d'Aubervilliers 450 ouvriers.

Le secrétaire du syndicat et une délégation de trois membres du syndicat ont été reçus vers midi à six heures par M. Favarelli, directeur des Manufactures de l'Etat au ministère des Finances.

Le secrétaire du syndicat a exposé à M. Favarelli les revendications des ouvriers des manufactures d'allumettes.

M. Favarelli a consulté aux délégués d'engager les ouvrières à reprendre le travail, tout en assurant qu'il examinerait leurs desidérata.

Les délégués ont répondu qu'ils consulteraient les ouvriers en assemblée générale.

Paris, 12 mars. — Les grévistes se sont réunis ce soir à 5 heures 1/2. Le citoyen Denoy, secrétaire du syndicat, a rendu compte de sa visite à M. Favarelli. Il a engagé les ouvrières à ne pas adhérer aux propositions et à continuer la grève, leur affirmant que toutes les sections de France suivraient le mouvement.

Après les discours des citoyens Goussot, délégué de Paris, Loulé Bevon, Briant, l'assemblée a voté la continuation de la grève.

Demain toutes les manufactures d'allumettes de France, recevront un avis les invitant à se mettre en grève.

Suicide d'un officier

Marseille, 12 mars. — M. Jancy, officier de la Légion d'Honneur, directeur du service de l'intendance du 15e corps d'armée s'est suicidé hier après-midi à 1 heure 1/2, en se précipitant du balcon de l'appartement qu'il occupait au 3e étage de la maison n° 12, de la rue Montant.

On attribue cet acte de désespoir à un accès de fièvre chaude.

Acquittement de l'anarchiste Duprat

Paris, 12 mars. — Cet après-midi, l'anarchiste-cabaretier Duprat, qui fut, on s'en souvient, impliqué au mois d'août dernier dans le procès des trente et condamné, par contumace, à vingt années de travaux forcés, a comparu devant la cour d'assises. On se souvient que, rentré en France après le vote de l'amnistie, il fut arrêté ces jours derniers au moment où il sortait d'une buvette du boulevard du Palais.

Il était assisté à l'audience de Me Raphaël Pantheé.

Après de très courtes observations de M. l'avocat général Mérillon, qui a demandé simplement l'acquittement, les conclusions de Duprat dans le procès des Trente, ayant bénéficié d'un verdict spécial, et quelques mots de Me Raphaël Pantheé, le cabaretier Duprat a été acquitté et mis aussitôt en liberté.

Les fraudes de Toulouse

Toulouse, 12 mars. — Après la lecture de l'acte d'accusation, le président fait un précis résumé de l'accusation et rappelle les incidents qui motivèrent le renvoi de l'affaire à cette session.

Il a interrogé ensuite successivement Boyer, Sagandes, Maux, employés de la mairie, qui reconnaissent les faits qui leur sont reprochés, mais en niégnant qu'ils l'ont fait qu'obéir aux ordres de Mascaras; les accusés Négre et Cantecor, au contraire, nient absolument avoir commis sciemment aucune fraude; ils affirment leur bonne foi. Le président interroge ensuite Mas-caras.

Mascaras reconnaît avoir fait faire de fausses inscriptions sur la liste de 1892 et dépence tout le système des fraudes électorales organisé sur les ordres de Coudere. Il raconte qu'on fa sait voter des morts et que des agents d'ouvriers étaient chargées de voter plusieurs fois.

Dans différentes sections, les listes électorales de 1892 et les feuilles d'émargement déposées au greffe furent retirées par ordre sur l'ordre de Coudere et transportées à la mairie, où elles furent falsifiées de manière à permettre la validation des élections contestées.

M. Cassaigneau avait donné l'ordre à Passerieu, chef de division à la préfecture, de communiquer les listes, et Mascaras envoyait régulièrement Cassaus, Maux et Agandles les chercher. Le prêts deut fait remarquer à Mascaras que ces messieurs niaient les faits. Mascaras les maintient et Maux confirme ces déclarations. Mascaras termine en affirmant que l'administration et Couderc savaient ce qui se passait.

Le président procède à l'interrogatoire de Coudere, ancien secrétaire général de la mairie de Toulouse.

Il dément n'avo r jamais donné aucun ordre à Mascaras pour commettre quelque fraude que ce soit.

On m'a représenté, dit-il, comme le chef d'un vaste complot; mon zèle. La vérité, c'est que lors de la distribution des cartes électorales, deux mille six cents noms en furent pas trouvés à leur domicile. Et cependant, les listes venaient d'être refaites par la délégation spéciale.

Est-ce ma faute si des morts, des disparus y figuraient ?

Un membre de la délégation vous dira que, dans les grandes villes, il est impossible de dresser des listes exactement justes. Comment s'étonner qu'avec un employé incapable et paresseux comme Mascaras les erreurs aient été multiples ? En tout cas, lui seul doit être rendu responsable de celles du bureau dont il était le chef.

M. Coudere oppose un démenti formel à toutes les accusations dirigées contre lui par Mascaras, mais celui-ci réplique avec une grande vivacité de langage :

Si j'étais licencié au droit comme Coudere, je vous ferais de jolies dépositions. Je vous dirais : Coudere est un incapable, un paresseux (explosion de rires), mais je ne sais pas là pour dire quelle a été ma vie d'aventures.

Ces paroles provoquent un vif incident : Coudere se lève brusquement et s'écrie : « Je suis un honnête homme ! Je n'ai jamais volé, moi ! »

Il ne faut rien moins que l'autorité du président pour mettre fin à l'incident.

L'audience est suspendue à 1 h. 1/4.

Toulouse, 12 mars. — A l'audience de l'après-midi on a entendu une centaine de témoins cités par l'accusation. M. Cassaigneau, ancien secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, représenté par Mascaras comme lui ayant illégalement livré les listes électorales après le 31 mars 1892, a opposé le plus formel démenti.

Interpellé aussi sur l'enlèvement nocturne des dossiers des électeurs du 1er Mai 1892 du greffe du Conseil de Préfecture, enlèvement qu'il aurait préparé avec Coudere, secrétaire général de la Mairie et que Mascaras aurait opéré avec l'aide de deux de ses employés, M. Cassaigneau traite de ridicule fable les allégations de Mascaras.

Les dépositions des témoins ont porté ensuite sur la participation de Coudere à la défaite des élections de 1892 au Conseil de préfecture et sur la présence de Coudere à la mairie pendant la journée du 2 mai 1892.

Rien n'est résulté de bien accablant dans tout cela pour ceux que Mascaras accuse, et plusieurs fois celui-ci a dû supporter les vigoureux démentis des témoins entendus et de Coudere.

L'audience est levée à 7 heures 10.

Il reste encore plus de cent témoins à entendre demain.

Les usuriers

Paris, 12 mars. — La police a perquisitionné aujourd'hui chez divers individus pratiquant l'usure et exploitant surtout les employés des Ches de chemins de fer. Les individus seraient en foule.

Nouvelles Étrangères

Le couronnement du Czar

Vienne, 12 mars. — On mande de Moscou que le couronnement de l'Empereur de Russie aura lieu dans la seconde quinzaine du mois de mai.

Le roi d'Italie à Kiel

Rome, 12 mars. — L'opinion générale est que le roi d'Italie se rendra à l'invitation de Guillaume et assistera aux fêtes de Kiel où il se rencontrera avec l'empereur d'Autriche.

Le budget de la marine anglaise

Londres, 12 mars. — A la Chambre des communes. — M. Robertson donne lecture du rapport sur le budget de la marine. Il dit que la dépen e en vertu de la loi sur la défense navale et de la loi supplémentaire de 1893, s'élève à 22,341,000 livres sterlings.

Les 70 navires de guerre prévus par ces lois sont déjà en service ou prêts à prendre la mer.

Dans le budget de cette année le Gouvernement fait figurer un crédit important destiné à la construction de nouveaux navires. On verra que le Gouvernement a fait tous ses efforts pour maintenir la marine en bon état et la conserver puissante.

GUERRE DE RACES

New-York, 12 mars. — Un télégramme de la Nouvelle Orléans annonce que ce matin les portefaix nègres employés sur les quais de la Cronwell Steamship Company ont été attaqués par 50 grévistes blancs qui ont tiré sur eux de nombreux coups de fusil et de revolver.

Douze nègres ont été tués et une vingtaine blessés grièvement.

Revenus de leur surprise, les nègres ont riposté un blanc a été tué.

A la nouvelle de la collision de nouvelles rixes se sont produites sur divers points de la ville, particulièrement près du marché français, où plusieurs nègres ont été tués. De nombreux groupes de grévistes blancs se sont ensuite rassemblés et ont menacé de parcourir la ville et de mettre à mort les nègres. Parmi les morts on trouve le capitaine d'un navire anglais, qui se trouvait par hasard sur le quai au moment de la bagarre.

On redoute une véritable guerre des races.

LA GUERRE

entre la Chine et le Japon

Défaite des Chinois

On mande d'Hai-Tcheng, 9, au *Times* :

Une armée chinoise de 7.000 hommes, avec 100 canons, a été attaquée aujourd'hui par le général Katsura.

Après deux heures de combat, les Chinois se retirèrent vers Kiu-Chow.

Les Chinois ont perdu 1.400 hommes; les Japonais n'ont eu que 40 tués.

Les Japonais ont incendié Den-Sho-Dai dans un but stratégique et se sont ensuite repliés sur le Liao-Ho.

LA BELGIQUE

Attentat à la dynamite

A FLEURUS

Dimanche soir, vers 11 heures, on a placé une cartouche de dynamite sur le seuil de l'habitation de M. Henri Bartet, directeur des travaux du charbonnage du Marquis.

Heureusement, le garde du charbonnage vint à passer en ce moment et il n'eut que le temps de sa précipiter pour éteindre la mèche qui avait heureusement atteindre la cartouche. En même temps il vit, à la clarté de la lune, un individu se sauver à toutes jambes et qu'il ne put rejoindre.

Le quartier du Vieux-Campinaire, où ce fait s'est passé, est habité par une population nomade très mauvaise, parmi laquelle il est probable qu'on retrouvera difficilement l'auteur de cette tentative.

LA BANDE MEERT

Les indices d'un vol de 460.000 francs découverts à Lille

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 12 mars — M. l'officier inspecteur de police Van Wiz a rapporté à Bruxelles, de son récent voyage à Lille, la preuve que des affiliés de la bande Meert ont perpétré un vol de 460.000 francs dont on recherchait en vain les auteurs depuis un mois.

Le dimanche 12 février, on s'est introduit à l'aide de fausses clefs dans la maison occupée boulevard du Midi, 19, par M. l'ingénieur Dorlodot qui était absent avec sa sœur.

Le père de ces jeunes gens était mort peu de temps auparavant et ils avaient partagé l'héritage, chacun ayant 460,000 francs représentés par des valeurs. Le lot de M. Cordewener était dans le coffre-fort; ce dernier a fracturer la meuble mais sans y pénétrer.

Mais le coup était assez bien dé(4) puisque le voleur en partant avait fait main basse sur le coffret où était renfermé toute entière la part de Mlle Cordewener.

L'enquête faite depuis lors à propos de ce vol était demeurée infructueuse, quand M. Van Wiz, au cours de sa mission judiciaire, trouva la piste tant cherchée.

D'une part il découvrit à Lille une action du Crédit Foncier de France (1885), 3 0/0. Ce titre avait été disposé chez un marchand de meuble par une femme qui tient un petit établissement non loin de la demeure de M. Edmond Bayeux, rue de la Digue, là où fut commis le larcin. Or le vol a lieu la suite de la quelle, dans la nuit du 31 mars au 1er juin 1894, Meert s'enfuit, tandis qu'on arrêtait Doof.

La femme en question prétend avoir déposé ce titre en garantie d'une dette. Or, cette femme est l'ancienne maîtresse d'un ex-sergent de police belge, actuellement recherché précisément comme étant affilé à la bande Meert.

D'autre part, M. Van Wiz acquit la preuve qu'un autre titre, une action de Varsovie-Vienne avait été remise, à Anvers, pour la négocier, à un sieur A., par le nommé Henri Daville frère de deux des inculpés déjà arrêtés.

Henri Deville a quitté précipitamment Anvers avec sa maîtresse le jour même de l'arrestation de Meert. On l'a suivi à trace.

Il est établi qu'il a séjourné quelque temps à Lille, en venant d'Ostende. De là il est parti pour *La Haye*, et depuis il a eu vent qu'il allait être traqué dans cette dernière ville, il s'est embarqué pour Londres.

DEX.

DERNIERE HEURE

FUITE D'UN SÉNATEUR

Paris, 12 mars. — Le bruit court ce soir avec persistance que M. Magnier, sénateur, directeur de l'*Evènement*, a quitté brusquement Paris. Il faudrait rapprocher cette fuite de certaines démarches faites aujourd'hui par M. Périvier, président de la Cour d'appel de Douai, M. Ribot.

D'autre part, la situation de l'*Evènement* était devenue depuis quelques jours absolument insoutenable.

Chronique Régionale

LA MANIFESTATION

contre les bouilleurs de crû

La comité fait un dernier appel à tous les habitants de la région du Nord les priant instamment de se rendre demain à Lille pour bien affirmer aux pouvoirs publics notre ferme volonté d'avoir enfin justice.

⁂

Un certain nombre de députés du Nord et du Pas-de-Calais, répondant à l'invitation de la *ligue de défense du bouilleur de crû*, les bouilleurs de cru, se rendront à Lille aujourd'hui mercredi.

Ils recevront, à midi précis, au Buffet de la Gare les délégués désignés par l'Association et rechercheront avec eux, les moyens les plus efficaces pour faire aboutir les justes revendications de la Ligue.

⁂

Le Comité a l'honneur d'inviter tous les maires et adjoints des communes de la région du Nord, à partir par à la manifestation qui aura lieu à Lille, aujourd'hui mercredi, 13 courant.

⁂

Les cultivateurs de l'agglomération de Quesnoy-sur-Deûle, réunis au nombre d'environ 500 dans la grandesalle de l'Harmonie, ont adopté l'ordre du jour suivant : Considérant que tous les citoyens français doivent être égaux devant l'impôt ;

Considérant que la production de l'alcool est soumise à un droit,

A l'unanimité, réclament énergiquement l'application de ce droit à *tout producteur d'alcool*, et demandent par suite aux pouvoirs publics la suppression de l'exorbitant privilège accordé aux qu'on appelle « les bouilleurs de crû ».

Ils invitent leurs représentants dans toutes les assemblées délibérantes à poursuivre avec énergie et persévérance par tous les moyens légaux la réalisation définitive de vœu.

Délégués pour Quesnoy sur-D ûle : MM. Em le Delbecq et Julien Despretz, cultivateurs.

⁂

Etant donnée l'affluence des voyageurs qui do t nécessairement se produire aujourd'hui, des mesures exceptionnelles sont prises dans toutes les gares, pour assurer l'ordre et le service, qui sera celui des dimanches et fêtes.

La grève des mineurs et M. Basly

On lit dans le *Progrès du Nord* :

Dans son discours de dimanche, à Lens, dont nous avons publié hier un résumé, M. Basly a été amené à parler de la dernière grève des mineurs du Pas-de-Calais.

Et il s'est exprimé en ces termes :

Le *Progrès du Nord*, sous la signature de M. Georges Robert, écrivait, au début du conflit, les lignes suivantes :

« Basly, Lamendin et leurs collègues du syndicat ont tout fait pour empêcher la grève. Celle-ci déclarée, ils agissent énergiquement dépensent leurs efforts pour assurer la victoire aux ouvriers mineurs, à leurs anciens camarades dont ils sont plus spécialement les représentants et les mandataires.

« Qu'il pourrait le leur reprocher ?

Or, ce même journal, s'indignant à lui même un formel démenti, n'a pas hésité, après le conflit, à reprocher publiquement à la défaite et à la misère de la grève. ces deux députés « qui avaient tout fait pour l'empêcher.»

Nous avonons ne pas nous rendre compte de la prétendue contradiction que nous reproche M. Basly.

Nous n'avons pas hésité — ce que nos adversaires ne font pas toujours à notre endroit — à rendre hommage à l'attitude modérée de MM. Basly et Lamendin avant la grève. Nous avons reconnu qu'ils s'étaient opposés, autant qu'ils l'avaient pu, à la cessation du travail, et nous l'avons dit impartialement, loyalement.

Mais ce que nous avons reproché ensuite à M. Basly et à ses amis, c'est d'avoir appelé dans le bassin houiller une bande d'agitateurs socialistes qui ont donné au mouvement grévisté un caractère révolutionnaire, cause, en grande partie, du désastre final.

C'est d'avoir sacrifié les intérêts des travailleurs à des considérations politiques, à des questions personnelles, à des intérêts secondaires ; c'est d'avoir exclu des réunions les délégués de la grève, non seulement les représentants des deux journaux socialistes le *Réveil* et la *Petite République*, les rédacteurs des journaux de Paris et de la région, y compris le rédacteur du *Progrès du Nord*, qui cependant cependant énergiquement les revendications des grévistes.

Nous estimons que si au lieu de s'adresser uniquement aux plus violents révolutionnaires, M. *Basly* avait prié un homme comme M. le sénateur Dépres, par exemple, de provoquer une réunion de tous les sénateurs et députés républicains du Nord et du Pas-de-Calais, s'il avait aussi accepté le concours qui lui était offert de tous les journaux républicains, la cause des grévistes eût trouvé, dans cette intervention, un appui autrement efficace que celui de MM. Vaillant, Baudin et Turot.

Et le résultat de la lutte engagée aurait peut-être été sensiblement modifié.

Voilà ce que nous avons dit, et nous ne voyons pas en quoi, par ce langage, nous avons infligé un « formel démenti » à nos premières déclarations.

G. R.

Les condamnés Bernard et Maki

Nous lisons dans un journal de Cambrai :

La condamnation a été connue dès tard à Viesly, où nous sommes allé : elle éta t presque ignorée dans les autres communes du canton de Solesmes. La nouvelle, à Viesly, a produit tout d'abord une profonde stupeur. On était étonné que tant de démarches faites en faveur de Bernard particulièrement n'eussent pas abouti. Le premier moment d'étonnement passé, un immense soupir de soulagement fut poussé; on applaudit au verdict de la Cour de Douai ; on se sentit débarrassé de Bernard qui était vivement redouté et dont on craignait les représailles.

La nomenclature serait longue, si nous voulions la donner, des qualificatifs réprobateurs que nous avons entendu accoler au nom des assassins.

Les langues, muettes à Viesly, les deux premiers jours de crime, marchent maintenant avec une remarquable activité. Si l'instruction pouvait recommencer, elle recueillerait des détails jusqu'ici inédits.

On désire vivement à Viesly, que Bernard, *tout au moins*, ne profite pas de la clémence président elle, que sa peine ne soit pas commuée en celle des travaux forcés à perpétuité et qu'il subisse la peine capitale.

Photographie artistique Victor HERMANT

165, GRANDE RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime

Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

Chronique Locale

ROUBAIX

Bouchée de pain

Dons reçus : Anonyme, 5 pains de 3 livres. — D'un soldat, 10 fr. — D'une partie de carte, 1 fr. — Anonyme, 10 fr. — Un ouvrier, rue Sébastopol, ayant repris le travail, 75 c. — Anonyme, 11 kilos de lentille. — Parties de cartes, 1 fr. 20.

Lettre reçue par le président. « Ayant appris le vol commis à une veuve femme, mère de plusieurs enfants, allant voir son mari mourant à l'hôpital, pris de pitié pour cette famille, je vous remets ci-inclus 5 fr. aux intentions de St-Antoine de Padoue, pour obtenir la guérison d'un enfant malade et le recommande à cette famille le plus tôt possible.

Agréez, je vous prie, mes sincères respects.»

A. B.

Le nécessaire a été fait, les 5 fr. ont été remis à la malheureuse mère avec communication de la lettre et nous nommes certains qu'elle n'oublera pas le but de son bienfaiteur anonyme.

Avis important. — Dans la réunion de dimanche 10 courant, le comité a décidé que la fermeture aurait lieu le mardi 19; la dernière distribution aura donc lieu le mardi 18, après-midi.

⁂

Dans la journée de mardi, l'œuvre de la Bouchée de pain a distribué 975 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 1305 soupes et portions de pain aux enfants des écoles.

Dans la salle du Refuge de nuit, 29 lits sur 29 ont été occupés.

Chronique industrielle

Le terme a regagné, ces jours derniers, les quelques centimes qu'il avait perdus et les *poignons* ont à peu près conservé leurs prix.

Les Australie ont fait jusque 4 fr. 10 et les plus ordinaires ont eu des offres à 3 fr. 70. Ce ne sont pas, comme nous le disions la semaine dernière, des prix très avantageux et notre place souffre de la lenteur des affaires, de la faiblesse des prix.

Peu de variante dans le marché de nos affaires courantes, les stocks s'écoulent d'une façon plus ou moins lente et la situation de la fabrique est rien moins que satisfaisante.

L'échantillonnage pour l'hiver prochain se poursuit avec ardeur, sous peu il sera terminé; puisse-t-il nous amener des commissions.

Résultats d'adjudication

Hier à onze heures du matin, dans une des salles de la Mairie, eut eu lieu les adjudications ou ventes :

Démolitions des maisons situées rue de la Gare et appartenant à la Ville, — MM. Nyollets et Lecomte ont offe t 300 francs pour la démolition ; M. Auguste Salon a été adjudicataire pour 530 francs.

Fournitures d'effets d'habillement pour l'octrroi.

1er lots. — *Effets d'habillement* ; devis, 6.426 francs, caution 250 fr. Adjudicataire, Boutry Van Isselsteyn, de Lille, avec un rabais de 19 0,0.

2e lot. — *Coiffure* ; devis 582 francs, caution 50. Adjudicataire, Boutry Van Isselsteyn, rabais 5 0/0.

Rue Lafontaine, mise en état de viabilité; devis 9,500 francs, caution 330 fr. Adjudicataire, A. Lefebvre, de Lille, rabais 8 0/0.

Maison de garde au parc de Barbieux ; devis, 4.000 francs, caution 150 fr. Au 3e tour, MM. Mangez et Gaberel ont été déclarés adjudicataires avec 7 66 0/0 de rabais.

Arrestations

Lundi soir, l'inspecteur de sûreté Huyghe, accompagné de plusieurs agents, a arrêté un dangereux malfaiteur, nommé Vanden Stock, 22 ans, inculpé de plusieurs vols de nuit commis à Roubaix, notamment le vol de chaussures de la rue du Tilleul. Il est également le complice d'un nommé Poignet, célèbre par ses vols audacieux.

Au moment de l'arrestation, Bacq était armé d'un nerf de bœuf plombé. En outre, Bacq avait promis de tuer l'homme qui aurait essayé de l'arrêter.

Les agents Réville et Berte ont arrêté hier matin un individu inculpé de nombreux vols commis dans le quartier de Jean-Ghislain et chez M. Dhuyck, marchand de linge, rue de la Barbe-d'Or.

Le voleur a été écroué au dépôt de sûreté. Il se nomme Désiré Vandercauwera, 22 ans, gazier, rue Latine, cour Germain, 2.

Accidents

Lundi, vers dix heures du soir, M. Auguste Thieffry, concierge et charretier chez M. Courouble, minoterie, au Sartel, conduisait une voiture rue de Mouveaux.

En voulant descendre, il manqua le pied et roula sur le sol, mais il tenait les rênes

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 49

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

TROISIEME PARTIE

LE PORT DE LA MORT

— De moi, mère ? dit-il troublé.

— De tes pensées secrètes que tu me cches ; de tes chagrins, que tu ne me fais point partager... et de tes projets sur lesquels tu me demandes conseil ni à moi ni à ton ami... à personne de ceux qui t'aiment et s'inquiètent de ce voir si changé...

Il ne se doutait pas qu'elle avait tout deviné.

— De quels projets veux-tu parler ?

— Oh ! mon enfant, et je donne ce nom, vois-tu parce que tu le mérite mieux que tout autre, tu n'qu'un enfant, tu n'es pas grâ te vigueur, malgré ton intelligence, malgré ta bravoure... Un enfant... Tu as à peine dix-huit ans... Toute donc près de moi sous la tendresse de ta mère qui te garde. Le devoir que tu t'impuses n'est pas fait pour toi... Plus tard, enfant, plus tard!...

Elle s'arrêtait, elle reprenait. Et Robert, — le petit Kilian des rues de Munich et de l'école de la Wienstrasse, — sentait contre sa poitrine les palpitations de son cœur.

— Est-ce que tu crois que je n'ai pas mérité de te conserver plus longtemps auprès de moi ?... Toutes les mères ont leurs fils à leur foyer... Moi, c'est à peine si je te connais ! Depuis quelques années si rapides !... quelques années, rien!... Reste donc, enfant ! Tes cours ne te font aucun reproche, je le sais... Ils n'en diraient pas autant si tu parlais... Oui, oui, si tu partais malgré mes larmes, tu ne serais pas traquillo... tu serais triste en pensant à moi...

— Oui, mère, cela est vrai, je serais bien triste, dit-il avec élan.

— Tu vois bien...

— Mais comme tu serais fière, fière de moi, si je revenais après avoir réussi, là où tant de braves gens ont échoué.

Elle dit très bas, la tête sur l'épaule de l'enfant chéri :

— Si tu revenais !...

— Je reviendrai. J'ai confiance dans la vie...

— Al-je besoin de ton héroïsme pour être orgueilleuse de toi ?

Il la contemplait, embrassait, les yeux brouillés de larmes, et au milieu de ses caresses, se souvenant de ce qu'il avait dit le soir de l'attaque des Bohémiens, alors qu'il regardait à loin le détachement français qui disparaissait dans la brousse :

— Oh ! mère, la plus adorée, mais la plus enfantine et la plus ...

Elle crut qu'il faiblissait.

— Pourquoi me forces-tu à te donner à choisir entre l'affection que tu as pour moi et celle que tu dois à ton pays ? Hier, encore une fois, ne t'oblige à partir. Personne ne te l'ses demandé. Personne, non plus, n'avait le droit de t'imposer. Il n'y a pas d'ordre de devoir, il n'y a qu'un caprice. Je ne me mettrai jamais entre toi et ton devoir, crois-le bien, jamais...

Certes, non, rien ne t'obligeait à courir de pareils dangers. Mais il ne pouvait expliquer à sa mère les confuses pensées qui bouillonnais dans son cerveau. Elle n'eût point compris ce cours des passions qui, depuis quelques jours, l'entraînait vers ces dangers ces pensées où il était capable de mettre un peu d'ordre et un peu de lumière?... Et n'était-il point rougi s'il avait découvert et s'il avait pu qu'il n'avait expliqué que le besoin d'une action d'éclat, pour la gloire qui en résulterait, n'était pas le premier des mobiles qui le poussaient en avant et que tout au fond de son cœur un doux nom et une figure fière aux yeux sombres, le nom d'Espérance, le visage d'Espérance, l'attirait vers ces dangers tant redoutée de sa mère?

Ce qu'elle venait de dire, la douce Marthe, était son argument suprême. Elle attendit la réponse, sûre d'avoir vaincu.

— Mère, je ne veux pas mentir, je partirai.

— Tu me désobéirais...

— Non, mère, non, mais tu me permettras de partir...

— Jamais! Ah ! jamais, par exemple ! dit-elle avec éclat.

— Si, mère, tu me le permettras!...

Elle ne répondit plus rien. Elle considéra son enfant avec une crainte superstitieuse. Il semblait sûr de son fait. C'était en souriant qu'il lui disait qu'il partirait, pouvait-il supposer qu'elle le laisserait s'engager dans un péril de mort ?

Quel raisonnement mystérieux se faisait-il pour en arriver à cette conclusion, cette assurance affirmative? Et comme pour prouver qu'il ne doutait même pas, il ajouta :

— Tu verras, mère, tu verras!

Après ces mots, il se mit à calme reprit au Baniaus. Robert ne fit plus d'allusion à son projet. Il n'en parla qu'une seule fois à A-Kim pour lui dire que son expédition était retardée. Il ne fit point de reproches à l'Annamite. Aucune allusion.

Darnetal avait été mis au courant par Marthe.

Et ce ne fut pas sans effroi que la mère l'entendit murmurer :

— Oui, ce serait superbe! héroïque! Et en cas de réussite, quel service cela rendrait à nos armes, à la colonie tout entière, et par contre-coup à la France à laquelle on épargnerait ainsi le meilleur de son sang.

— Ainsi, mon ami, vous ne le désapprouvez pas?

— Je ne puis le blâmer d'une idée si grande et si courageuse...

— Vous ne l'aimez pas!

— Si, je l'aime, autant que s'il était réellement mon fils...

— Non, non.

— Mais je l'aime en homme... Pourtant, il est jeune, il est téméraire, je suis heureux que vous ayez réussi à le retenir.

Elle dit avec empressement, heureuse de cette approbation :

— N'est-ce pas ? Oui, il le fallait ; c'était une folie, je l'ai dit.

— Hélas ! ma pauvre Marthe, vous ne le retiendrez pas longtemps.

Elle eut un coup en plein cœur. Lui aussi doutait de sa lut.

Bientôt elle comprit, la pauvre mère, qu'elle se trouverait faible devant cette résolution si ferme. Robert, sans le savoir sans doute, la prendrait par son affection même. En effet, il était triste. Il ne causait presque plus. Marthe avait beau vouloir le distraire, il recherchait la solitude et quand elle le retrouvait elle le surprenait haut des palissades regardant, au loin, les montagnes bleues couvertes de forêts, à l'horizon, la frontière ! Parfois aussi elle l'avait surpris mystérieusement occupé à écrire, il cachait précipitamment un papier. Qu'était-ce ? Marthe ne pouvait deviner. Mais déjà elle se disait, avec le désespoir de sa tendresse, que ce grand garçon qu'il n'était plus complétement à elle, que son rêve de le conserver était sans doute irréalisable... et que ce rêve avait été bien court...

Elle résistait encore, mais elle sentait que son cœur se brisait.

Bientôt elle comprit, la pauvre mère, qu'elle se trouverait faible devant cette résolution si ferme. Robert, sans le savoir sans doute, la prendrait par son affection même. En effet, il était triste. Il ne causait presque plus. Marthe avait beau vouloir le distraire, il recherchait la solitude et quand elle le retrouvait elle le surprenait haut des palissades regardant, au loin, les montagnes bleues couvertes de forêts, à l'horizon, la frontière ! Parfois aussi elle l'avait surpris mystérieusement occupé à écrire, il cachait précipitamment un papier. Qu'était-ce ? Marthe ne pouvait deviner. Mais déjà elle se disait, avec le désespoir de sa tendresse, que ce grand garçon qu'il n'était plus complétement à elle, que son rêve de le conserver était sans doute irréalisable... et que ce rêve avait été bien court...

Elle résistait encore, mais elle sentait que son cœur se brisait.

— Mère, je ne veux plus partir... je ne veux plus que tu en pleures... je veux que tu reprennes ta douce vie d'autrefois.

Mais elle secoua la tête. Elle ne le croyait plus.

— Va, mon fils, je ne te retiens plus. Je prierai Dieu pour qu'il te protège... J'ai compris que tu n'étais pas heureux...

IX

Il le fut avait bien prédit à sa mère; « C'est toi qui me permettras de partir ! » Et Darnetal, aussi : « Vous ne le retiendrez pas longtemps ! » C'était vrai.

Les préparatifs ne furent pas longs à être achevés.

Ce fut A-Kim qui s'en chargea.

Marthe avait dit au fidèle et intelligent Annamite :

— Accompagne-le et ramène-le moi!

— Je ne reviendrai pas sans lui, maîtresse! dit-il simplement.

Et lorsque Darnetal eut reçu confidence du projet de Robert et du plan qu'il comptait suivre, l'ancien volontaire de Bazeilles dit en soupirant :

— Je regrette de ne pouvoir te suivre pour te défendre au besoin, mais j'ai un devoir aussi sacré à remplir, celui de protéger ta mère. Je ne pu a la laisser seule aux Bannins

— Si je savais ma mère seule ici, dit le jeune homme, je ne partirais pas. Et si je m'en vais avec confiance, et presque gaîment, c'est que je ne laisse aucun souci, aucune cure ma dernière mère.

A-Kim avait recruté un coolie parmi les serviteurs de la ferme, dévoué et probe, de la fidélité duquel il était sûr.

Il s'appelait Tiphon. Il était de la race des Thos, domite population cluirsemée, a été massacrée tant de fois par les rebelles du Haut-Tonkin, pays malgré et rochers, Thoïlis et les pirates du golfe, de cirques. de murailles à pic plus inaccessibles cependant se se trouvent quelques vallées fertiles propres à la culture.

Van-Hoo avait vu, l'année précédente, sa case brûlée, ses provisions pillées, ses enfants massacrés, sa femme emmenée par les bandits. Il s'était battu, avait été blessé cinq fois, avait échappé à la mort.

A-Kim savait qu'il pouvait compter sur son bras robuste, son œil d'oiseau de proie, surtout sur sa haine en éveil et sa soif de vengeance non assouvie.

(*A suivre*)

Jules MARY